



---

**Commission économique pour l'Europe**

Conférence des statisticiens européens

**Groupe d'experts sur les indices des prix à la consommation****Quatorzième session**

Genève, 7-9 mai 2018

**Rapport***Résumé*

Le présent document, qui est le rapport de la réunion du Groupe d'experts sur les indices des prix à la consommation, tenue du 7 au 9 mai 2018, a pour but d'informer la Conférence des statisticiens européens de l'organisation et des résultats de cette réunion.

À sa soixante-cinquième réunion plénière, tenue en juin 2017, la Conférence des statisticiens européens a approuvé le Programme statistique de la CEE 2017 (document ECE/CES/2017/14). Le Programme de statistique de la CEE comprend, en son annexe I, la liste des réunions prévues entre janvier 2017 et juin 2018. Sur cette liste figure notamment la réunion du Groupe d'experts sur les indices des prix à la consommation, qui devait être organisée à Genève en mai 2018.



## I. Introduction

1. Le Groupe d'experts sur les indices des prix à la consommation s'est réuni à Genève du 7 au 9 mai 2018. La réunion était organisée conjointement par la CEE et l'Organisation internationale du Travail. Ont participé à la réunion des représentants des pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bermudes, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Burundi, Cameroun, Canada, Chine, Colombie, Croatie, Danemark, Émirats arabes unis, Espagne, Estonie, État de Palestine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Ghana, Hongrie, Indonésie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Koweït, Lettonie, Libéria, Lituanie, Luxembourg, Malte, Maroc, Mexique, Mongolie, Monténégro, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République dominicaine, République de Moldova, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Singapour, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Viet Nam et Zimbabwe.

2. La Banque centrale européenne (BCE), Eurostat, l'Association européenne de libre-échange (AELE), le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation internationale du travail (OIT), le Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CEI-STAT), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), la Banque mondiale et la Fundação Getúlio Vargas (Brésil) étaient représentés. Paul Armknecht, Erwin Diewert (Université de Colombie britannique), David Fenwick, Brian Graf et Tsutomu Watanabe (Université de Tokyo) ont assisté à la réunion en tant qu'experts invités.

3. La réunion était présidée par James Tucker (Office for National Statistics du Royaume-Uni). Les séances étaient présidées par Corinne Becker-Vermeulen et Hans Markus Herren (Office fédéral de la statistique suisse), Patrick Kelly (Statistics South Africa), Helen Sands (Office for National Statistics du Royaume-Uni), David Friedman (Bureau of Labor Statistics des États-Unis) et Lars Svennebye (AELE).

## II. Organisation de la réunion

4. La réunion a été divisée entre les séances suivantes :

- a) Les nouvelles sources de données ;
- b) Séance affiches I ;
- c) Les services dans l'IPC ;
- d) Questions méthodologiques relative à la compilation des IPC I ;
- e) Questions méthodologiques relatives à la compilation des IPC II ;
- f) Séance affiches II ;
- g) Comprendre les différents besoins des utilisateurs et y répondre ;
- h) Mise à jour du Manuel de l'IPC de 2004 ;
- i) Séance-débat : Chemin parcouru et défis à venir concernant les IPC ;
- j) Suite des travaux ;
- k) Séance spéciale pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.

5. La réunion a été préparée par le Groupe directeur sur les indices des prix à la consommation de la CEE, composé d'experts de l'Afrique du Sud, des États-Unis d'Amérique (Bureau of Labor Statistics), de la France, de la Géorgie, de l'Italie, du

Mexique, des Pays-Bas, du Royaume-Uni (présidence), de la Suisse, d'Eurostat, de CEI-STAT, de l'OIT et de l'OCDE.

6. Le résultat et les conclusions des séances sont résumés à la section IV du présent rapport. On trouvera ci-après, à la section III, les propositions concernant la suite à donner aux travaux.

7. Le compte rendu des débats de la réunion et le présent rapport peuvent être consultés sur le site Web de la CEE, à l'adresse [www.unece.org/index.php?id=46772](http://www.unece.org/index.php?id=46772).

### **III. Propositions concernant la suite des travaux**

8. Les participants ont recommandé qu'une réunion du Groupe d'experts sur les indices des prix à la consommation soit organisée en 2020 et inscrite au programme de travail de la Conférence des statisticiens européens (CES). Il a été proposé de faire figurer les thèmes ci-après à l'ordre du jour de cette réunion :

#### **Les nouvelles sources de données**

9. L'examen de ce thème couvrirait les mégadonnées, les données scannées, les données administratives et l'utilisation combinée de ces sources de données ; les problèmes particuliers se rapportant aux services ; la collecte de données émanant des grandes entreprises multinationales (Amazon ou Ali Baba par exemple) ; la mise en commun des données d'expérience par voie électronique ; et l'examen de l'assurance de la qualité et des cadres de qualité pour les nouvelles sources de données.

#### **Économie numérique et économie collaborative**

10. La mesure de l'économie numérique et de l'économie collaborative, qui jouent un rôle de plus en plus important dans beaucoup de pays, suscite un intérêt grandissant. Quels sont les problèmes conceptuels et les problèmes de mesure, qu'est-ce que l'économie numérique et qu'est-ce que l'économie collaborative ? Comment les produits numériques doivent-ils être inclus dans les IPC et comment estimer leur poids ?

#### **Les IPC et la mesure du progrès des sociétés et du bien-être**

11. La mesure du progrès des sociétés et du bien-être suscite un grand intérêt auprès des décideurs, des médias et du public. Quel est le rôle des IPC dans la mesure du progrès des sociétés et du bien-être et quelles en sont les limites ? S'agissant du partage de données d'expérience dans les différents pays, il serait peut-être utile d'inviter des experts d'autres domaines de la statistique officielle tels que la comptabilité nationale pour débattre de la question de la mesure du progrès des sociétés, du bien-être, de l'économie numérique et de l'économie collaborative.

#### **Méthodes d'ajustement de la qualité**

12. Les ajustements pour tenir compte de l'évolution de la qualité des biens et des services constituent un des principaux défis à relever pour compiler les IPC. Il faudrait faire connaître les différentes stratégies (cadres) et les méthodes pratiques employés pour procéder aux ajustements nécessaires pour prendre en compte les variations de la qualité.

#### **Questions méthodologiques**

13. Parmi les questions méthodologiques relatives à la production des indices des prix à la consommation figureraient notamment l'échantillonnage et la collecte des données, les formules de calcul des indices, le traitement et le remplacement des données manquantes et les produits saisonniers.

#### **Compréhension et satisfaction des besoins des utilisateurs**

Les débats ont montré que la question de savoir comment répondre aux besoins de différents utilisateurs et comment produire des indices des prix à la consommation à des

fins différentes suscitait un grand intérêt. Quels sont les problèmes de calcul spécifiques (pondération ou couverture) et comment développer durablement un système cohérent et efficace d'IPC ? Quelles sont les difficultés et les bonnes pratiques en matière de diffusion des différents IPC auprès des utilisateurs et du public en général ?

14. Une séance spéciale pour les pays en transition devrait être organisée afin d'examiner les questions qui ont une importance particulière pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et pour les autres pays intéressés.

15. Les pays et les organisations qui souhaitent contribuer à la réunion du Groupe d'experts sur les IPC de 2020, par exemple en organisant des séances ou en soumettant des documents ou des présentations, ont été encouragés à se mettre en rapport avec le Secrétariat de la CEE.

## IV. Résumé des principaux débats et conclusions

### A. Séance 1 : Nouvelles sources de données

Présidente de Séance : Corinne Becker-Vermeulen (Suisse)

16. La séance était basée sur des documents et des exposés présentés par le Royaume-Uni, la Belgique, le Viet Nam, la Norvège, le Portugal et le Japon. Au cours de la séance, les principaux points abordés et les conclusions formulées ont été les suivants.

17. S'agissant des données scannées et des mégadonnées, la numérisation ouvre un large éventail de possibilités pour compiler les IPC. Les participants ont estimé qu'il serait prometteur d'encourager davantage de pays à mener des recherches sur les méthodes basées sur les données scannées et la récupération des données du Web et sur l'application pratique de ces méthodes. Il serait par ailleurs intéressant d'étudier l'application des données scannées à des domaines nouveaux caractérisés par des remplacements de produits plus fréquents (les articles de sport par exemple), afin d'acquérir de l'expérience dans l'élargissement de l'utilisation des données scannées à d'autres domaines.

18. L'obtention de poids de dépenses pour les prix récupérés sur le Web continue de poser problème et il n'existe pas de moyen allant de soi pour obtenir cette information. Il serait utile de mener de nouvelles études et d'accumuler de l'expérience pratique en la matière.

19. Les pays peuvent développer leurs propres logiciels de récupération de données sur le Web ou acquérir des logiciels auprès de prestataires spécialisés. Les deux solutions comportent des avantages et des inconvénients que les pays doivent prendre en considération.

20. Les expériences pratiques diffèrent d'un pays à l'autre, mais il est nécessaire d'élaborer des cadres théoriques et conceptuels concernant les données scannées et les mégadonnées, par exemple pour donner de la cohérence à la couverture ou au traitement des remplacements. Il a également été souligné qu'il n'existait pas de cadre généralement accepté d'assurance de la qualité développé spécialement pour les données scannées ou récupérées sur le Web.

21. Les offices nationaux de statistique doivent examiner les avantages et les inconvénients des données scannées et des mégadonnées. S'il est vrai que le développement et l'application de méthodes basées sur les données scannées et les mégadonnées requièrent des ressources substantielles, ils offrent aussi pour avantages d'éviter des enquêtes coûteuses, une meilleure couverture (au moins pour certains groupes de produits), une actualité améliorée et, en fin de comptes, des IPC de meilleure qualité.

22. Les données scannées et les mégadonnées offrent des possibilités à tous les pays, qu'ils soient ou non dotés de systèmes de statistiques développés. Il serait très utile que les pays dotés de systèmes statistiques moins développés reçoivent un appui méthodologique et technique. Les pays ont été encouragés à faire connaître leurs expériences et leurs bonnes pratiques s'agissant de l'utilisation des données scannées et des mégadonnées et cet

échange devrait continuer de figurer à l'ordre du jour des réunions du Groupe d'experts sur les IPC.

## **B. Séance affiches I**

23. Au cours de cette séance, des pays ont présenté leurs expériences et leurs bonnes pratiques en matière de compilation des IPC. Les pays et organisations suivants ont présenté des affiches : Australie, Danemark, Kazakhstan, Luxembourg, Mexique, Ouganda, Suisse, Bureau of Labor Statistics (États-Unis), Eurostat et OCDE. Les présentations portaient sur les questions suivantes : récupération des données sur le Web pour compiler les IPC ; méthodes d'ajustement de la qualité pour les voitures ; introduction des données scannées pour la compilation des IPC ; échantillonnage ; application « open source » pour tablette ou ordinateur pour réaliser les relevés de prix ; indices des prix des véhicules neufs ; classification des données scannées dans le cadre de la COICOP ; et décomposition de l'inflation annuelle.

## **C. Séance 2 : Les services dans les IPC**

Président de séance : Patrick Kelly, Statistics South Africa

24. La séance était basée sur des documents présentés par l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande et la Suède. Au cours de la séance, les principaux points abordés et les conclusions formulées ont été les suivants.

25. Les services de l'économie collaborative, qui occupent une place de plus en plus importante, ont été examinés en détail. Les dépenses de consommation des ménages dans les services de l'économie collaborative font partie du champ d'application des IPC et doivent, en principe, être prises en compte aux fins du calcul des IPC. Cependant, il existe en pratique un certain nombre de problèmes de mesure, qui concernent, notamment, l'estimation du poids de ces dépenses dans les IPC, et il peut être difficile d'identifier et d'observer les prix de certains de ces services ajustés en fonction de la qualité.

26. L'actualité est un autre problème. En effet, les services de l'économie collaborative peuvent se développer rapidement et les offices nationaux de statistiques ne peuvent souvent les intégrer aux IPC réguliers qu'avec un retard considérable. Les IPC peuvent donc parfois être accusés d'obsolescence et aussi pâtir de certains écarts.

27. Les informations sur certains types de services (transports, logement, santé ou protection sociale) peuvent être obtenues à partir de registres administratifs. En parallèle aux données scannées et aux mégadonnées, les futurs travaux sur les sources de données devraient donc également porter sur l'utilisation de sources de données administratives, lesquelles pourraient offrir des possibilités d'accéder « librement » à de grands ensembles de données susceptibles d'être utilisés pour compiler les IPC.

## **D. Séance 3a : Questions méthodologiques se rapportant à la compilation des IPC**

Président de séance : Hans Markus Herren (Suisse)

28. La séance était basée sur des documents et des exposés présentés par l'Australie, la Géorgie, le Bureau of Labor Statistics des États-Unis, l'OCDE et Erwin Diewert (Université de Colombie britannique). Au cours de la séance, les principaux points abordés et les conclusions formulées ont été les suivants.

29. La mesure des écarts de substitution de niveau supérieur est compliquée par le fait que dans la plupart des cas, les IPC sont basés sur des poids de dépenses calculés annuellement alors que les prix sont relevés mensuellement. Il en découle que les IPC mesurent des variations mensuelles de prix d'achat pour un panier annuel identique. Il serait utile d'analyser davantage les écarts de substitution au niveau supérieur et d'élaborer une méthode harmonisée pour mesurer ce type d'écart.

30. L'économie numérique soulève à la fois des problèmes conceptuels et des problèmes pratiques de mesure. Elle offre gratuitement (ou sans rémunération explicite) certains services qui, auparavant, devaient être achetés, de même que des services entièrement nouveaux qui n'existaient pas autrefois. Cette disponibilité de services numériques n'est pas sans influencer sur le coût de la vie et, plus généralement, sur la qualité de la vie de nombreux ménages.

31. Toutefois, il est difficile de savoir dans quelle mesure les services numériques proposés gratuitement ou complètement nouveaux doivent être intégrés aux IPC réguliers ou s'il serait plus réaliste de tenter d'observer ces effets par le biais d'un IPC distinct qui serait adapté à la mesure du coût de la vie et qui pourrait être utilisé pour étudier le bien-être.

32. Le calcul des effets des produits (services ou biens) proposés gratuitement ou qui sont complètement nouveaux nécessitera la réalisation d'une estimation des prix de réserve, ou prix fantômes, laquelle exigera de disposer de certaines connaissances de départ sur le comportement des consommateurs et sur les marchés, une condition qui ne sera pas toujours remplie. Ces estimations comporteront donc une marge d'incertitude importante.

33. Les décideurs et, plus généralement, les utilisateurs s'intéressent de près à l'économie numérique et aux effets de la numérisation, y compris sur les progrès des sociétés. Les participants ont conclu que le Groupe d'experts sur les IPC devait rester saisi de la question de l'économie numérique et de la mesure du bien-être lors de ses futures réunions.

## **E. Séance 3b : Questions méthodologiques relatives à la compilation des IPC**

Présidente de la séance : Helen Sands (Royaume-Uni)

34. La séance était basée sur des documents et des exposés présentés par l'Irlande, la Turquie et Eurostat. Au cours de la séance, les principaux points abordés et les conclusions formulées ont été les suivants.

35. L'ajustement en fonction de la qualité reste un problème majeur dans le contexte de la compilation des IPC. Il existe différentes méthodes d'ajustement implicite ou explicite en fonction de la qualité. La conclusion qui semble se dégager est qu'on ne doit pas s'attendre à ce qu'une méthode quelle qu'elle soit donne de bons résultats dans tous les cas. Un autre défi majeur dans le contexte de la compilation des IPC tient au traitement des produits saisonniers qui ne sont pas disponibles pendant toute l'année. Toujours dans le domaine des produits saisonniers, les pays peuvent s'appuyer sur différentes méthodes.

36. L'application aux produits saisonniers de méthodes d'ajustement en fonction de la qualité a des implications en termes de ressources dont il convient de tenir compte. Cela peut, en particulier, poser des problèmes lorsque les équipes en charge des IPC sont très restreintes et qu'elles doivent opter pour des méthodes susceptibles d'être appliquées dans la durée moyennant un volume de travail limité. En règle générale, les offices nationaux de statistiques doivent allouer les ressources de façon à optimiser la qualité des IPC.

37. Avant d'appliquer une méthode d'ajustement en fonction de la qualité ou des produits saisonniers, il est recommandé de passer en revue les différentes méthodes existantes et de déterminer si la méthode choisie produit des résultats suffisants et ne donne pas lieu à des erreurs ou à des écarts systématiques.

38. Les futurs travaux sur les variations de la qualité et les produits saisonniers devront porter sur l'examen et l'expérimentation des différentes méthodes disponibles afin d'élaborer des bonnes pratiques internationalement acceptées.

## **F. Séance affiches II**

39. Au cours de cette séance, des pays ont présenté leurs expériences et leurs bonnes pratiques dans différents domaines de la compilation des IPC. Les pays et organisations

suivants ont fait des présentations : Burundi, Canada, Fédération de Russie, Finlande, Pays-Bas, Suède, Thaïlande et Trinité-et-Tobago. Différents thèmes ont été couverts, notamment les méthodes et pratiques pour appliquer les données scannées, y compris les problèmes posés par les écarts et le traitement des redémarrages ; l'intégration des différentes sources de données pour produire les IPC ; et le traitement des remplacements.

## **G. Séance 4 : Comprendre les besoins des différents utilisateurs et y répondre**

Président de séance : David Friedman, Bureau of Labor Statistics (États-Unis)

40. La séance était basée sur des documents et des exposés présentés par l'Afrique du Sud, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, le Bureau of Labor Statistics (États-Unis) et la BCE. Au cours de la séance, les principaux points abordés et les conclusions formulées ont été les suivants.

41. Pour répondre aux besoins des utilisateurs, certains offices nationaux de statistiques ont commencé à publier un ensemble de mesures de l'inflation qui couvrent, par exemple, la consommation des ménages, mais aussi des domaines tels que la production, les actifs fixes et les marchés de capitaux.

42. Différentes versions des IPC peuvent être publiées. Certaines peuvent, par exemple, être destinées à la mesure de l'inflation, d'autres à la mesure de l'évolution générale du coût de la vie. Des IPC peuvent également être produits pour différentes catégories de la population, telles que les pauvres. Il peut être particulièrement utile de développer des IPC pour différents types de ménages ou différentes catégories de revenus, notamment au vu de l'intérêt croissant suscité par la mesure de la pauvreté et du bien-être.

43. Les offices nationaux de statistiques doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils diffusent et expliquent les indices au public afin d'éviter les incompréhensions ou les mauvaises utilisations qui pourraient en résulter. Il convient, à cette fin, d'étudier des nouveaux outils et moyens de présenter les indices. Pour chaque nouvel IPC publié, il convient d'en délimiter clairement la version et de l'expliquer, sans omettre d'en préciser l'utilisation prévue.

## **H. Séance 5 : Mise à jour du Manuel de l'IPC de 2004**

44. Le FMI et Brian Graf (éditeur) ont fait le point sur les progrès de la mise à jour du Manuel de l'IPC de 2004. Ce travail de mise à jour est mené par un Groupe technique d'experts dirigé par le FMI, sous les auspices du Groupe de travail intersecrétariat sur la statistique des prix. Cette mise à jour a pour objectif principal de refléter les évolutions méthodologiques et pratiques intervenues depuis une décennie et l'évolution des besoins des utilisateurs et, chaque fois que cela est possible, de formuler des recommandations claires et plus prescriptives.

45. On trouvera des projets de mises à jour des différents chapitres ainsi qu'un formulaire permettant de faire des commentaires à l'adresse : <https://www.imf.org/en/Data/Statistics/cpi-manual>. Une consultation officielle avec les pays sera organisée avant que la version finale du Manuel soit soumise à la Commission de statistique de l'ONU pour approbation.

## **I. Séance-débat : Chemin parcouru et défis à venir concernant les IPC**

Président de séance : James Tucker, Office for National Statistics du Royaume-Uni

46. La séance a été organisée pour commémorer le quarantième anniversaire du Groupe d'experts sur les IPC, qui s'est réuni pour la première fois en 1978.

47. Valentina Stoevska a présenté un exposé dans lequel elle a retracé les cent années d'histoire des IPC officiels, apparus pour la première fois pendant la Première Guerre mondiale. La première résolution de l'OIT relative aux indices du coût de la vie a été

adoptée par la Conférence internationale des statisticiens du travail de 1925, puis révisée en 1947, 1962 (année au cours de laquelle le terme IPC a été introduit), 1987 et 2003. En 1989, l'OIT a publié son Manuel sur les IPC, qui a été remplacé en 2004 par le Manuel de l'indice des prix à la consommation, théorie et pratique, rédigé sous les auspices du Groupe de travail intersecrétariat de la statistique des prix.

48. David Fenwick a présenté un tour d'horizon des travaux accomplis depuis quarante ans par le Groupe d'experts sur les IPC. Il a souligné le rôle important que le Groupe d'experts jouait en favorisant la mise en commun des données d'expérience entre offices nationaux de statistiques en matière de compilation des IPC et en favorisant le développement et l'application de bonnes pratiques. Il a également souligné le rôle du Groupe d'experts dans le développement des recommandations internationales relatives à la compilation des IPC. Ainsi, c'est le Groupe d'experts qui, en 1997, a recommandé de réviser le Manuel de l'OIT sur les IPC de 1989.

### Séance-débat

49. L'objet de la séance-débat était d'examiner les principaux défis que les offices nationaux de statistiques seraient appelés à relever dans les dix prochaines années pour compiler et diffuser les IPC. Les experts suivants ont participé à la séance-débat :

Levan Karsaulidze, *Office national de statistiques géorgien*

Erwin Diewert, *Université de Colombie britannique (Canada)*

Randi Johannessen, *Statistics Norway*

David Fenwick, *expert invité*

David Friedman, *Bureau of Labor Statistics (États-Unis)*

50. Au cours de la séance-débat, les principaux points abordés et les conclusions formulées ont été les suivants.

51. Pour les pays dont les systèmes de statistiques sont moins développés, les principaux problèmes touchant à la compilation et à la méthode, notamment les ajustements en fonction de la qualité, les produits saisonniers et les remplacements, représentent des défis majeurs en raison du manque de ressources et de savoir-faire. Ces pays auront par conséquent beaucoup à gagner de la mise en commun des expériences et des bonnes pratiques. Des programmes d'harmonisation tels que ceux de l'Union européenne ou de la Communauté de l'Afrique de l'Est peuvent faciliter la mise en commun des données d'expérience et le développement de bonnes pratiques et contribuer à améliorer la comparabilité internationale. À brève échéance, il sera peut-être très difficile, en raison du manque de ressources et de savoir-faire, de répondre aux attentes que l'existence de nouvelles approches et la disponibilité de sources de données électroniques auront suscitées auprès des utilisateurs.

52. Pour répondre aux besoins des pays dont les systèmes de statistiques sont moins développés, il faudrait les encourager à participer aux travaux internationaux, par exemple aux réunions du Groupe d'experts sur les IPC, et accorder une place plus importante à leurs contributions et à leur participation dans l'ordre du jour des rencontres internationales. D'autres mesures pourraient consister à entreprendre des activités de création de capacités telles que des formations et des ateliers régionaux. Il faudrait également prévoir des moyens financiers suffisants dans la durée.

53. Beaucoup de pays s'intéressent de plus en plus aux données scannées, qu'ils considèrent comme une source de données pertinente pour produire les IPC. Il est possible de progresser en appliquant une approche échelonnée consistant d'abord à traiter les groupes de produits les moins complexes afin d'acquérir une expérience pratique de l'utilisation des données scannées et de leur intégration aux IPC réguliers. Les données scannées offrent des possibilités importantes, y compris aux pays dont les systèmes statistiques sont moins développés. Il est donc important que les pays échangent leurs données d'expérience et leurs bonnes pratiques. Les lignes directrices existantes, telles que celles d'Eurostat, sont aussi des sources de référence utiles.



54. L'économie numérique pose de nombreux problèmes conceptuels et de mesure, mais elle offre aussi des possibilités nouvelles aux statisticiens en charge des IPC. Des techniques nouvelles telles que l'apprentissage machine et la science des données devront être employées pour exploiter la quantité colossale de données présentes sur le Web sans compromettre la qualité des IPC officiels. Incidemment, les offices nationaux de statistiques devront créer des postes nouveaux et plus prestigieux s'ils veulent devenir des employeurs plus attractifs.

55. Le Manuel de l'IPC de 2004 dégage six grands domaines de préoccupation concernant les IPC. En premier lieu, les IPC réguliers ne sont pas de véritables indices Laspeyres des prix et, en conditions normales, ils se caractériseront par un écart à la hausse par rapport aux indices superlatifs. Une solution consistera à compiler les IPC en appliquant des liens à court et long terme. Selon cette approche, appliquée par la Suède et les États-Unis, les liens à long terme sont compilés sur la base d'une formule d'indice superlatif, alors que les liens à court terme successifs sont calculés sur la base des poids de dépenses les plus récents disponibles. Les liens à court terme sont remplacés par des indices superlatifs lorsque les poids deviennent disponibles et reliés à l'indice à long terme. Cette méthode impose une révision des IPC et il convient par conséquent de faire preuve de prudence lorsqu'il s'agit de diffuser les IPC et de les expliquer aux utilisateurs.

56. Les thèmes suivants ont été considérés comme les principaux défis méthodologiques pour l'avenir :

- L'intégration des données scannées et des mégadonnées au processus de compilation des IPC et la façon de pallier le manque de données de pondération pour les données sur les prix ;
- Comment inclure des produits fortement saisonniers dans les IPC ;
- Comment inclure l'acquisition de biens durables dans les IPC ;
- Comment identifier les services financiers et les inclure dans les IPC ;
- Que faire des biens et services gratuits tels que ceux qui sont proposés par l'économie numérique, ainsi que des biens publics tels que l'éducation, les parcs, etc.

## **H. Séance spéciale pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale**

Président de séance : Lars Svennebye (AELE)

57. Cette séance était basée sur des exposés présentés par la Norvège, l'Ukraine, CEI-STAT et Eurostat.

58. La Norvège a présenté une feuille de route méthodologique et pratique sur la façon de traiter les articles manquants et leurs remplacements. Il existe des méthodes très variées, et il appartient à chaque pays de choisir les méthodes les mieux adaptées en prenant en compte leurs incidences respectives sur les ressources et la qualité. Il a été suggéré de tester les méthodes avant de les généraliser et de veiller à ce que la méthode appliquée soit saine et ne donne lieu à aucun écart.

59. L'Ukraine a présenté les dernières avancées obtenues dans la production des IPC nationaux et les projets d'améliorations à venir. Le nombre et la répartition des observations des prix ont été optimisés en tenant compte du coût des opérations de relevés de prix. L'office de statistiques envisage pour l'avenir de collecter les prix par voie électronique (à l'aide de dispositifs portatifs) et d'utiliser les données scannées et des méthodes améliorées de compilation des indices des prix des logements occupés par leur propriétaire.

60. Eurostat a présenté un aperçu du développement des indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH) des États membres de l'Union européenne. Les IPCH ont été développés progressivement, sur la base de la résolution-cadre relative aux IPCH de 1995, d'abord en harmonisant la couverture des IPCH nationaux et en évitant les domaines

les plus difficiles tels que la santé, la protection sociale et les logements occupés par leur propriétaire. La couverture a été progressivement étendue, les méthodes ont été harmonisées et le nombre des sous-indices des prix à la consommation que les pays devaient compiler a été augmenté. En raison de son développement et de son utilisation répandue, l'IPCH représente une des réussites du système statistique européen.

61. Zoya Basova, de CEI-STAT, a présenté les résultats de l'expérimentation du calcul d'indices des prix à la consommation harmonisés pour les pays membres de la CEI. L'ICP harmonisé de la CEI est basé sur une liste détaillée de groupes de produits appliquée à tous les pays. Les poids et les prix doivent être produits pour tous les groupes détaillés de produits. Si les prix ou les poids de dépenses ne peuvent être observés, on a recours à des estimations ou à des valeurs conditionnelles. La comparaison des IPC nationaux et des IPC harmonisés de la CEI pour 2016 montre que les écarts sont relativement faibles.

62. Irina Goryacheva (CEI-STAT) a parlé des indices de prix pour différents secteurs de l'économie et des liens entre ces indices, le but étant de développer un système d'indice de prix cohérent. Elle a conclu que le développement d'un ensemble d'indices de prix cohérents posait de nombreux problèmes, mais qu'un tel ensemble d'indices serait utile, par exemple, pour étudier comment les pressions inflationnistes s'étendent à tous les secteurs de l'économie ou aux différentes phases de la production.

63. Dans le cadre du programme ECASTAT de création de capacités dans les statistiques économiques, la CEE prévoit d'organiser un atelier régional sur la compilation des IPC pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale en 2019. Les pays ont contribué utilement à l'examen des thématiques susceptibles d'être examinées à l'atelier. Ils ont été encouragés à se mettre en rapport avec la CEE et à proposer d'autres thématiques pour l'atelier.

---